

accents.

BULLETIN D'INFORMATION DU PARTI ÉVANGÉLIQUE 03/2013

Le dimanche doit rester un jour férié propice au repos

La nouvelle loi sur le travail permettrait pour la première fois à un détaillant d'être ouvert 24h/24. Le PEV s'oppose à plus de travail la nuit et le dimanche.



MARIANNE STREIFF,
CONSEILLÈRE NATIONALE

Le projet de loi «Libéralisation des heures d'ouverture des shops des stations-service» propose au premier

J.A.B.
3000 Berne 7



abord un changement minime: les shops des stations-service situées sur les axes d'autoroutes ou en bordure des grands axes routiers auraient désormais le droit d'ouvrir également le dimanche et pendant la nuit. Cela vaut déjà pour la vente d'essence. De même, un bistro de station-service a le droit d'être ouvert toute la nuit et d'employer du personnel pour cela. A l'heure actuelle, les shops sont en revanche tenus de fermer à une heure du matin.

Naturellement, on peut argumenter que le personnel est de toute façon présent sur place et pourrait exploiter le shop pendant toute la nuit en plus du bistro. Cependant, un détaillant aurait ainsi pour la première fois le droit d'ouvrir vingt-quatre heures sur vingt-quatre, le dimanche également. D'autres détaillants exigent l'égalité de traitement. De telles propositions ont déjà été déposées auprès du parlement. C'est pourquoi il est décisif que nous disions non

à ce stade. La loi sur le travail a été conçue pour protéger les employés. Le dimanche doit rester un jour férié et propice au repos.

Dans plus de dix cantons, les citoyens ont dit non aux achats le dimanche et pendant la nuit. Alors même que le contraire est souvent prétendu, allonger les horaires d'ouverture n'est pas un besoin. Ce n'est pas non plus dans l'intérêt de l'économie. En effet, la consommation ne va pas augmenter juste parce que les magasins ouvrent plus longtemps. Les coûts, au contraire, seraient plus élevés.

En tant que membre de l'alliance pour le dimanche, le PEV a soutenu le référendum. Il ne veut pas d'une augmentation du travail nocturne et dominical. C'est pourquoi les délégués du PEV Suisse se sont prononcés le 22 juin à Schaffhouse par 81 voix contre 4 en faveur d'un Non à la libéralisation des heures d'ouverture des shops des stations-service.

CONSIGNES DE VOTE

Le PEV recommande le vote suivant pour la votation du 22 septembre:

Initiative populaire «Abrogation du service militaire obligatoire»	NON
Loi sur les épidémies	OUI
Libéralisation des heures d'ouverture des shops des stations-service	NON

EDITO



Une influence limitée?

A l'heure de la sécularisation rapide de notre société occidentale, il semblerait que les chrétiens doivent se résoudre à vivre leurs valeurs évangéliques uniquement dans la sphère privée. En tant que pasteur, j'ai souvent rencontré des croyants convaincus que leur foi n'était pas à exprimer publiquement, encore moins politiquement, par crainte de participer à un mélange des sphères et des pouvoirs. Avec raison, personne ne remet en cause aujourd'hui la séparation de l'Eglise et de l'Etat, mais on aurait tendance à confondre celle-ci avec la séparation du chrétien et du monde politique!

La spiritualité d'un peuple influence toujours sa culture, son développement économique et social, sa structure politique. L'histoire nous le démontre et la Bible nous l'assure!

N'ayons donc pas peur de communiquer nos valeurs! Ne limitons pas notre influence évangélique à la sphère privée et ecclésiale! A ce titre, la campagne «Stop au trafic humain!» est une magnifique opportunité de travailler en faveur de la dignité humaine dans notre société. Bienvenue à Bulle le 5 octobre prochain!

David Hausmann, PEV Fribourg

Non à l'abrogation du service militaire obligatoire

L'initiative parle du service obligatoire, mais c'est l'armée qu'elle vise. Le PEV ne veut pas participer au démantèlement du personnel de l'armée.



MARIANNE STREIFF,
CONSEILLÈRE NATIONALE

L'initiative dit clairement: «Nul ne peut être astreint au service militaire». Elle prône l'abolition du service militaire obligatoire et le maintien d'un service civil volontaire. Cela laisse entrevoir ce qui est réellement visé par l'initiative: la suppression de l'armée. Ce n'est pas pour rien qu'elle a été lancée par le GSSA. Sans le service militaire obligatoire, l'armée serait rapidement confrontée à des problèmes de personnel.

Un service volontaire n'intéresse que peu de personnes. De plus, il est permis de douter que ces personnes-là soient réellement celles qui se prêtent le mieux à de telles tâches. La seule alternative au service militaire obligatoire est l'armée de métier. Dans ce cas, les problèmes de recrutement ne se laisseraient vaincre qu'avec des incitations financières massives. Une armée professionnelle serait trop coûteuse, trop grande et en manque de missions judicieuses en temps de paix et trop petite en temps de crise.

Sécurité: une mission collective

La protection du pays est une mission commune de tous les citoyens suisses grâce au service militaire

obligatoire et au principe de milice. Le service militaire obligatoire permet aux jeunes hommes de redonner quelque chose à la collectivité. Cela renforce la cohésion sociale. D'ailleurs, il est utile que des personnes critiques s'engagent dans l'armée et remettent le fonctionnement, les automatismes, les traditions et les stratégies en question.

L'initiative ne résout rien

Il est clair que l'armée doit entreprendre certaines réformes: les temps morts, les exercices vains et les longues attentes doivent être évités. L'équipement doit être adapté et complété et l'équité devant l'obligation de servir doit être améliorée. Une redéfinition du plan directeur de l'armée est d'autre part inévitable.

L'abrogation du service militaire obligatoire déstabiliserait l'armée et ne résoudrait aucunes de ces problèmes. L'armée de milice serait supprimée par une voie détournée. En bref: le service militaire obligatoire est indispensable pour la politique sécuritaire, nécessaire militairement et souhaitable pour la société. Les délégués du PEV ont dès lors préconisé le NON par 64 voix contre 24 le 22 juin à Schaffhouse.

Annonce

Oui à la révision de la loi sur les épidémies

La loi sur les épidémies qui date de 1970 doit être adaptée au contexte actuel. Le but est une protection efficace contre les maladies contagieuses.



MAJA INGOLD,
CONSEILLÈRE NATIONALE

La révision de la loi sur les épidémies en vigueur, qui date de 1970, doit garantir que les risques de maladies contagieuses soient reconnus à temps et que les préparatifs nécessaires puissent être réalisés pour empêcher autant que possible toute propagation en Suisse. La révision totale de la loi sur les épidémies permet de dépister, de surveiller, de prévenir et de combattre les maladies transmissibles selon les exigences actuelles. Celle-ci n'a guère été contestée au parlement. Le référendum

contre cette décision ayant abouti, nous voterons sur la nouvelle loi sur les épidémies.

Restriction de la vaccination obligatoire

Des discussions ont tout au plus eu lieu concernant la vaccination obligatoire. Cependant, celle-ci a été limitée par rapport au droit actuel. La confédération peut imposer des vaccins à des personnes exposées ou menacées (p.ex. pour les personnes âgées ou le personnel médical), néanmoins plus à toute la population comme le prévoit la loi actuelle. Lors de maladies infectieuses graves qui se propagent rapidement et peuvent causer la mort, une vaccination obligatoire peut être nécessaire. L'obligation ne sera cependant pas imposée par la contrainte.

L'éducation sexuelle n'est pas concernée

Les opposants prétendent ensuite que la confédération utilise cette loi comme laissez-passer pour promouvoir l'éducation sexuelle à l'école. Le reproche est absurde puisque la réalité des flux de décisions dans notre système fédéraliste est complètement différente. La souveraineté en matière d'instruction publique est et demeure propriété des cantons. Par rapport à la crainte de l'«homme transparent»: la protection des données a également été prise en compte avec discernement. Une certaine collaboration internationale est néanmoins nécessaire, les épidémies ne faisant pas halte aux frontières.

C'est un devoir de l'état que de prendre les mesures préventives nécessaires dans les situations de crise. La loi sur les épidémies est une base légale essentielle. L'assemblée des délégués du PEV réunis le 22 juin à Schaffhouse a approuvé cet objet par 65 voix contre 15.

INVITATION

PEV International

Le PEV International vous invite à sa réunion de lancement :
Jeudi 19 septembre 2013, 19h00 - 20h30. Starbucks Coffee (1ère étage), Rue du Mont-Blanc 26, 1201 Genève.
Pour tout renseignement sur le PEV International :
evppev.ch/pev-international

Contactez-nous !

Pour en savoir plus sur le Parti Evangélique, adressez-vous à la section de votre canton :

PEV Fribourg

c/o Pellegrini, Les Fermes 46, 1792 Cordast
www.evpppev-fr.ch, info@evpppev-fr.ch
IBAN: CH03 8090 5000 0007 0650 1

PEV Genève

ch. du Curé-Desclouds 4, 1226 Thônex
www.pev-ge.ch, info@pev-ge.ch
CCP: 10-158491-8
IBAN: CH34 0900 0000 1015 8491 8

PEV Jura

Case postale 711, 2800 Delémont 1
www.pev-ju.ch, info@pev-ju.ch
IBAN: CH39 0078 9042 5598 65572

PEV Jura bernois

Patrick Gsteiger, 2743 Eschert
www.pevjb.ch, info@pevjb.ch
CS Moutier (532), en faveur de 612962-61,
PEV Jura bernois, 2742 Perrefitte

PEV Neuchâtel

Didier Rochat (didier.rochat@bluewin.ch)
ou Christian Meyer (romandie@evppev.ch)
CCP: 17-756069-9
IBAN: CH53 0900 0000 1775 6069 9

PEV Vaud

François Bachmann, 1305 Penthalaz
www.pev-vaud.ch, info@pev-vaud.ch
CCP: 17-204366-4
IBAN: CH08 0900 0000 1720 4366 4

PEV Suisse

Christian Meyer, Coordinateur romand
CP 294, 3000 Berne 7, 021 653 39 75
evppev.ch, christian.meyer@evppev.ch
CCP: 80-38232-2
IBAN: CH72 0900 0000 8003 8232 2

IMPRESSUM

accents : bulletin d'information
du Parti Evangélique Suisse (PEV)
10^{ème} année, numéro 3, août 2013

Paraît chaque trimestre. L'abonnement couvre une année et se renouvelle automatiquement s'il n'est pas résilié deux mois avant la date d'expiration. Prix conseillé: CHF 7.- /an.

Editeur: Parti Evangélique Suisse (PEV)

Case postale 294, Nägelgasse 9, 3000 Berne 7

Rédaction, gestion des adresses et des abonnements: Parti Evangélique Suisse (PEV)

Christian Meyer, Coordinateur romand
christian.meyer@evppev.ch, Tél. 021 653 39 75
Case postale 294, 3000 Berne 7, Tél. 031 351 71 71
info@evppev.ch / www.evppev.ch / CCP 80-38232-2

PEV JURA

Contre l'esclavage sexuel

Comme chaque année, le PEV Jura soutient une association de la région afin de montrer notre respect devant leur travail et les valeurs qu'ils défendent.

SILVIO MITTEMPERGER,
MEMBRE DU COMITÉ

C'est l'association ESPOIR DIFFUSION qui profite cette année d'un petit cadeau. Elle est née en 2008 pour soutenir et multiplier les actions de Philippe Decourroux (chanteur engagé) notamment dans les prisons et dans les pays défavorisés.

Avec le clip «Les filles de l'Est», le chanteur se lève pour dénoncer le scandale de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. ESPOIR DIFFUSION s'investit particulièrement dans ce domaine.

C'est par dizaines de milliers, que de jeunes femmes tombent dans les pièges de trafiquants sans scrupule.

Vendues comme de la viande, violées, battues et droguées, elles sont alors dressées à la prostitution et se retrouvent sur les trottoirs de nos pays «libres». Tandis que les politiciens rechignent à prendre de vraies mesures et que les ONG font aveu d'impuissance, il est temps que des voix se lèvent pour mobiliser la conscience collective face à cette infamie.

En tant que parti évangélique, nous nous sentons particulièrement concernés par ce désastre et désirons ainsi promouvoir et soutenir leur action. Nous sommes actuellement en pleine réflexion pour organiser une «Table Ronde» cantonale pour lutter contre la traite des êtres humains et ainsi engager plus l'Etat et les politiciens à cette problématique.

PEV VAUD

C'est la fête au PEV Vaud!

Le PEV Vaud vous invite à un souper de soutien.

FRANÇOIS BACHMANN,
PRÉSIDENT DU PEV VAUD

Après l'assemblée des délégués du PEV Suisse au Palais Rumine à Lausanne ce printemps, le PEV Vaud a accueilli quelques nouveaux membres, créé un compte Twitter, approfondi ses contacts avec les autres partis du centre: un été radieux et plutôt tranquille qui se présente sous les meilleurs auspices, sous le signe du développement durable qui nous tient à cœur.

Notre comité a donc trouvé qu'il était grand temps d'organiser une nouvelle fête sous la forme d'un souper de soutien: réservez la soirée du **samedi 16 novembre!** Ouverte à tous les membres du PEV Vaud ainsi qu'aux amis et sympathisants (ou simplement curieux), cette soirée se tiendra dans un caveau vaudois

et nous permettra de discuter de tout et de rien autour d'une assiette sympathique. La politique n'est finalement pas que discours, votations et élections... mais attention, le nombre de places est limité!

D'autre part, le train-train politique reprend, les consultations se multiplient et les préparatifs pour les élections de 2015 se profilent à l'horizon; il s'agira bientôt d'établir les grandes lignes de notre campagne, en nous basant sur le nouveau programme «Points essentiels» actuellement en gestation au PEV Suisse. Une refonte de la «brochure romande» du PEV est également en cours, avec des thèmes d'actualité et des propositions politiques plus approfondies pour nous aider à mieux expliquer la ligne politique du PEV.

Au plaisir de vous accueillir lors de la soirée du 16 novembre!

PEV GENEVE

Candidats sous la loupe

Elections cantonales: Retrouvez les positions de tous les candidats sur 30 questions centrales sur www.pev-ge.ch.

Au vu du quorum élevé (toujours 7%!), le PEV Genève a décidé de ne pas se présenter en faisant cavalier seul aux élections cantonales de cet automne. En revanche, nous avons décidé de participer à cette campagne d'une manière démocratique et résolument constructive. Nous adresserons aux candidats et candidates une liste d'une trentaine de questions particulièrement pertinentes de notre point de vue. Cela nous permettra de fournir à nos électeurs et sympathisants des recommandations de vote correspondant aux positions défendues par le PEV. A l'image de Smartvote, cela contribuera également à l'exercice démocratique, en fournissant à tout un chacun des réponses à des questions que se posent les électeurs. Notre liste inclura plusieurs questions débattues et d'actualité, comme par exemple le fameux projet de traversée de la Rade à l'horizon 2050. En outre, ces questions adressées aux candidates et candidats permettront de faire connaître le PEV sur des préoccupations qui lui sont moins connues: résoudre le problème de la mobilité, soutenir les énergies renouvelables, annuler à terme la dette du canton, etc. Si vous êtes électeurs à Genève, rejoignez-nous donc sur notre site internet (www.pev-ge.ch) pour découvrir les questions posées aux candidats, et bien sûr leurs réponses! A bientôt, donc...



Béatrice Chautems

Le 1er juillet 2013, Béatrice Chautems (PEV) débutait son mandat à l'exécutif du Haut-Vully (FR). Elle s'occupe du dicastère de l'enseignement et de la formation au sein du Conseil communal qui compte également 5 représentants du PLR et 1 de l'UDC.



Béatrice Chautems: « Je n'ai jamais autant témoigné que depuis que je suis là-dedans ! »

Béatrice, tu as fait ton entrée au Conseil communal (exécutif) de Haut-Vully le premier juillet 2013. Quel est ton premier bilan?

Ça se passe bien, je m'y plais. Cependant, cela demande beaucoup de travail pour préparer les séances hebdomadaires. Il faut savoir s'entourer mais aussi se débrouiller. Je suis tout de suite entrée dans le vif du sujet puisque d'importantes décisions ont été prises quand à la construction de la nouvelle école.

Qu'est-ce qui t'a poussé à t'engager dans la politique régionale?

J'avais tout d'abord envie de servir ma commune et puis je sentais que c'était un appel de Dieu, ce que mon entourage a confirmé. Il y a environ 10 ans, Dieu m'a montré qu'un jour une tâche importante me serait confiée. Nombreuses furent les occasions ou j'aurais préféré renoncer, mais je sais que c'est là où Dieu m'a placée.

Le PEV est souvent associé aux valeurs solides qu'il représente. Quelles sont les valeurs du PEV qui te tiennent

en les responsabilisant. Cette double vocation me plaît. Dieu nous vient en secours et nous aide, mais nous responsabilise également.

Pourquoi as-tu choisi le PEV pour t'engager en politique?

La foi et les valeurs chrétiennes sont très visibles au sein du PEV. Ici je peux avant tout m'engager pour Dieu et non seulement pour le parti. Je constate que je n'ai jamais autant pu témoigner que depuis que je suis là-dedans. Les gens sont curieux et me posent des questions concernant ma foi. Puisque je m'engage dans la commune, ma parole a maintenant encore davantage de poids à leurs yeux.

Quels sont les défis que tu rencontres en tant que Conseillère communale?

Parler devant un public est un défi pour moi. J'ai cependant remarqué qu'il vaut très souvent mieux se taire et ne pas se précipiter pour exprimer son avis. La charge de travail est aussi un défi. Je constate que je dois faire de réels efforts pour gérer mon temps entre la famille, le travail et l'église et continuer à cultiver ma relation avec Dieu. Celle-ci

particulièrement à cœur et de quelle manière peux-tu les faire valoir dans ton contexte actuel?

L'Evangile et la relation avec Dieu sont essentiels au PEV. Il s'agit d'aider les gens et d'être là pour eux tout

est très importante dans les grands comme dans les plus petits défis.

As-tu des ambitions politiques au-delà de ta fonction actuelle?

Pas du tout, j'ai déjà assez à faire comme ça dans la commune... Mais qui sait ce qu'il y aura dans 15 ans? Je ne sais pas ce que Dieu a en réserve pour moi.

Comité cantonal

Lors de la 17^e assemblée générale, Ulrich Herren de Lurtigen et Lionel Peter de Vuaderens ont été nouvellement élus au comité cantonal du PEV Fribourg. Ils remplacent Dorothee Wenk et Lukas Rentsch qui déménagent dans le canton de Berne. Daniel Wyler de Courtepin devient le nouveau réviseur des comptes.

Rencontre: La vie en communauté

Le PEV FR invite cordialement à sa rencontre d'automne: samedi 28 septembre 2013, de 10h à env. 16h à la Communauté Don Camillo, 2075 Thielle-Wavre. Inscriptions auprès de Ruth Pellegrini, les Fermes 46, 1792 Cordast, ruth.pellegrini@pelles.ch.

L'EVENEMENT 2013 DU PEV

Venez à Bulle le 5 octobre !

Fête du PEV (14h30 - 17h00) / Lieu : locaux de l'Eglise Apostolique

Au programme

- Clown Auguste (pour toute la famille)
- Rencontre avec nos élus
- Création de la section PEV Sud-Fribourg
- P'tit verre de blanc, café et gâteaux

Soirée « grand public » (18h00 - 21h30) / Lieu : Espace Gruyère

Au programme

- Conférence-débat sur le thème « STOP AU TRAFIC HUMAIN » avec: Marianne Streiff, Irene Hirzel, Michael Mutzner, Philippe Decourroux
- Concert / témoignage avec Philippe Decourroux

Inscrivez vous sous www.evppev.ch/bulle.

